

# Des deux Jean-Louis, lequel a raison ?

**ASCAIN/AZKAINÉ** - L'ancien maire Jean-Louis Laduche pense que les modifications demandées par le maire Jean-Louis Fournier impliquent une révision - et non une modification - du plan local d'urbanisme de la commune. Le premier accuse le second de dérouler le tapis rouge aux promoteurs ; le second répond qu'il veut atteindre les objectifs de logement social assignés par l'Etat. Ascain compte 4184 habitants, et seulement 6 % de logement social. Explications...

Avec l'article L123-13 du Code de l'urbanisme, l'affaire qui oppose Jean-Louis Laduche au maire Jean-Louis Fournier peut se résumer en ces termes. Soit le nouveau règlement demandé par M. Fournier change les orientations définies par le PADD (établi par la municipalité Laduche), et il faut une révision du PLU. Soit ce n'est pas le cas, et une procédure de modification, plus légère et rapide, peut être actée d'ores et déjà par la commune. Les deux hypothèses n'ont certes pas les mêmes lourdeur et durée, paramètre que l'Etat devrait aussi prendre en compte, quand il s'agit pour la commune d'atteindre les objectifs qui lui ont été assignés... par lui-même.

► **Pierre Lasterra**

[p.lasterra@lasemaineDupaysbasque.fr](mailto:p.lasterra@lasemaineDupaysbasque.fr)